



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de LAMELOUZE

Par arrêté N° AR-2019-55, Madame le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lamelouze.

A cet effet, Monsieur Etienne MERCON, retraité, domicilié à La Mountadelle – 48 330 Saint-Etienne de Vallée Française, est désigné par le Tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur pour procéder à ladite enquête.

L'enquête se déroulera pour une durée 31 jours du mercredi 27 novembre 2019 au vendredi 27 décembre 2019 en Mairie de Lamelouze sise Mairie – 30 110 LAMELOUZE
Ouverture au public : les mardis et jeudis de 8h à 12h.

Le commissaire enquêteur tiendra **trois** permanences en mairie :

Mercredi 27 novembre 2019	de 9h00 à 12 h00
Mercredi 11 décembre 2019	de 14h00 à 17h00
Vendredi 27 décembre 2019	De 14h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du PLU de la commune de Lamelouze pourront être consignées sur le registre d'enquête concerné, déposé en mairie.

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Lamelouze ou par voie électronique à communedelamelouze@orange.fr jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, le 27 décembre 2019 inclus.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis au Maire de Lamelouze. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie pendant un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Renseignements : Toutes les modalités de l'enquête publique sont précisées dans l'arrêté municipal du 29 octobre 2019 affiché à la Mairie de Lamelouze, au lieu habituel d'affichage. Les informations concernant l'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.lamelouze.fr Toute information relative à la révision du PLU peut être demandée auprès de la Commune à Madame Laure BARAFORT, Maire de Lamelouze.